



Institut für Föderalismus  
Institut du Fédéralisme  
Institute of Federalism

Cours de perfectionnement consacré à l'Etat fédéral suisse, ses fondements et son fonctionnement

## Cours de base I et II

25 juin 2026 / 3 novembre 2026

Université de Fribourg

Service de la formation continue

Une manifestation organisée par l'Institut du Fédéralisme, en partenariat avec le Conseil des États, l'Office fédéral de la justice, la Fondation ch pour la collaboration confédérale, l'Association des Communes suisses et l'Union des villes suisses

**Contenu :** L'État fédéral suisse est souvent présenté comme un modèle de réussite, permettant de combiner l'unité dans la diversité. Sa structure fédérale, bien que solide, comporte également des défis et suscite parfois des critiques (« esprit cantonal »). Afin que le fédéralisme demeure vivant, il requiert une attention constante.

Lors de nos deux journées de formation de base, les participants bénéficient d'un aperçu clair et synthétique: comment les compétences sont-elles réparties? Qui finance les tâches de l'État? Quels sont les modes de collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes?

À travers des exposés concis, des ateliers pratiques et des discussions interactives, cette formation permet de comprendre les fondements du fédéralisme suisse et d'explorer des thèmes d'actualité sous un angle pratique.

**Objectifs :** Les participantes et les participants auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances relatives aux caractéristiques et au fonctionnement du fédéralisme suisse, depuis ses origines jusqu'à ses aspects juridiques. Ils découvriront les principes constitutionnels régissant notre pays et discuteront de leurs applications dans la pratique. Au surplus, les participantes et les participants aborderont les tensions existantes entre la politique et l'État de droit, et ils pourront aiguïser leur sensibilité aux défis actuels tout en réfléchissant aux solutions qui pourraient leur être apportées.

**Public cible :** Les cours de base I et II s'adressent à toutes les personnes qui, engagées dans la politique active ou dans des domaines connexes, mais aussi dans les exécutifs au sens le plus large, sont confrontées à des questions fondamentales liées au fédéralisme. Cela touche notamment les membres d'autorités et les collaborateurs-trices des administrations fédérales, cantonales et communales, mais aussi les membres d'organes statutaires tripartites, inter-cantonales ou intercommunales, les politiciens et les politiciennes, les médias ainsi que toutes les personnes intéressées par les questions touchant l'Etat de droit et la politique de l'État.

**Langue des cours :** Les cours se déroulent en français et en allemand, sans traduction. Une connaissance passive de la langue partenaire est dès lors indispensable.

## Cours de base I: JEUDI, 25 JUIN 2026

09.45	Arrivée et café	
10.15	<b>Salutations et introduction</b>	Andreas Stöckli
10.20	<b>Les fondements du fédéralisme suisse (a)</b>	Andreas Stöckli
10.40	<b>Compétences et répartition des tâches (f)</b>	Adriano Previtali
11.20	<b>Rôle des communes et des villes dans la structure fédérale (f)</b>	Stéphane Grodecki
12.00	Repas de midi	
13.00	<b>Fédéralisme et finances (a)</b>	Mark Schelker
13.45	<b>Ateliers (2 groupes)</b> A1 Espace et environnement (f) A2 Mobilité et limitation de la vitesse à 30 km/h (a)	Clémence Grisel Rapin Elisabeth Joller
14.30	Pause	
14.45	<b>Ateliers (2 groupes)</b> A1 Espace et environnement (f) A2 Mobilité et limitation de la vitesse à 30 km/h (a)	Clémence Grisel Rapin Elisabeth Joller
15.30	<b>Les défis du fédéralisme au regard des villes et des communes (a)</b>	Sean Müller
15.55	<b>Revue de la journée, questions et discussion</b>	Andreas Stöckli
16.15	Fin des travaux	

**Cours de base II: MARDI, 3 NOVEMBRE 2026**

---

09.45	Arrivée et café	
10.15	<b>Salutations et introduction</b>	Andreas Stöckli
10.20	<b>La collaboration horizontale (a)</b>	Bernhard Waldmann
11.00	<b>La collaboration verticale (f)</b>	Eloi Jeannerat
11.40	<b>La péréquation financière fédérale (a)</b>	Marco Portmann
12.20	Repas de midi	
13.20	<b>Participation des cantons (et des communes) à la formation de la volonté de la Confédération (a)</b>	Andreas Stöckli
14.00	<b>Ateliers (2 groupes)</b> B1 Fédéralisme d'exécution, en tenant particulièrement compte des accords de programme (a) B2 L'administration numérique dans la structure fédérale (a)	Salome Sidler et Andy Rudin Michael Kammerbauer
14.45	Pause	
15.00	<b>Ateliers (2 groupes)</b> B1 Fédéralisme d'exécution, en tenant particulièrement compte des accords de programme (a) B2 L'administration numérique dans la structure fédérale (a)	Salome Sidler et Andy Rudin Michael Kammerbauer
15.45	<b>Revue de la journée, questions et discussion</b>	Andreas Stöckli
16.00	Fin des travaux	

---

**Direction générale:**

**Andreas Stöckli**, Prof. Dr en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg  
**Bernhard Waldmann**, Prof. Dr en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg  
**Michael Hediger**, lic. iur. utr., Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg

**Intervenantes et intervenants:**

**Clémence Grisel Rapin**, Prof. docteure en droit, avocate, chaire de droit administratif, Université de Fribourg | **Stéphane Grodecki**, docteur en droit, avocat, chargé de cours, Université de Genève | **Eloi Jeannerat**, docteur en droit, avocat, greffier au Tribunal fédéral, chargé de cours en droit constitutionnel, Université de Neuchâtel | **Elisabeth Joller**, docteure en droit, avocate, directrice académique, Institut du fédéralisme, Université de Fribourg  
**Michael Kammerbauer**, Responsable du Secrétariat à l'administration numérique, Canton de Berne | **Sean Müller**, PD Dr., Union des villes suisses et Université de Berne  
**Marco Portmann**, docteur en sciences économiques et sociales, chef de secteur, Institut de politique économique suisse, Université de Lucerne | **Adriano Previtali**, Prof., docteur en droit, professeur de droit constitutionnel et de droit social, Université de Fribourg  
**Andy Rudin**, MLaw, Office fédéral de l'environnement (OFEV) | **Mark Schelker**, Prof. docteur, professeur de finances publiques, Université de Fribourg | **Salome Sidler**, avocate, cheffe suppléante de la Division Droit et cheffe du Service juridique 1, Office fédéral de l'environnement (OFEV) | **Andreas Stöckli**, Prof. docteur en droit, Institut du fédéralisme, Université de Fribourg | **Bernhard Waldmann**, Prof. docteur en droit, Institut du fédéralisme, Université de Fribourg

**Frais de cours:**

Par cours: CHF 440.- tarif normal / CHF 390.- tarif pour organismes responsables / Rabais de quantité pour les organismes en partenariat dès 10 personnes: CHF 340.- (commande groupée) / Pour les étudiant-e-s et doctorant-e-s: CHF 150.-  
En cas de participation aux deux cours, un rabais de CHF 50.- est accordé au prix total.  
Les frais comprennent la documentation du cours ainsi que les collations. Le paiement doit être effectué au plus tard 14 jours avant le début du cours.  
Si le cours ne devait pas avoir lieu, les frais déjà versés seront intégralement remboursés.

**Conditions d'annulation:**

Les désinscriptions effectuées dans le délai d'inscription sont gratuites. Passé ce délai, l'intégralité des frais de cours sera facturée.

**Délai d'inscription:** Cours de base I: 25 mai 2026 / Cours de base II: 5 octobre 2026

**Inscription:**

[Formulaire en ligne](#)  
Sitôt votre inscription déposée, vous recevrez une confirmation accompagnée d'une facture. Les demandes seront prises en considération dans l'ordre de leur réception (le nombre de participants est limité). Sans opposition expresse de votre part, vous acceptez que des photos et des vidéos des cours soient diffusées sur les réseaux sociaux.

**Lieu du cours:**

Université de Fribourg, Service de la formation continue, Rue de Rome 6, CH-1700 Fribourg

**Renseignements:**

Tamara Philipona  
Institut du Fédéralisme, Av. Beauregard 1, CH-1700 Fribourg  
Tél.: +41 26 300 81 41  
tamara.philipona@unifr.ch